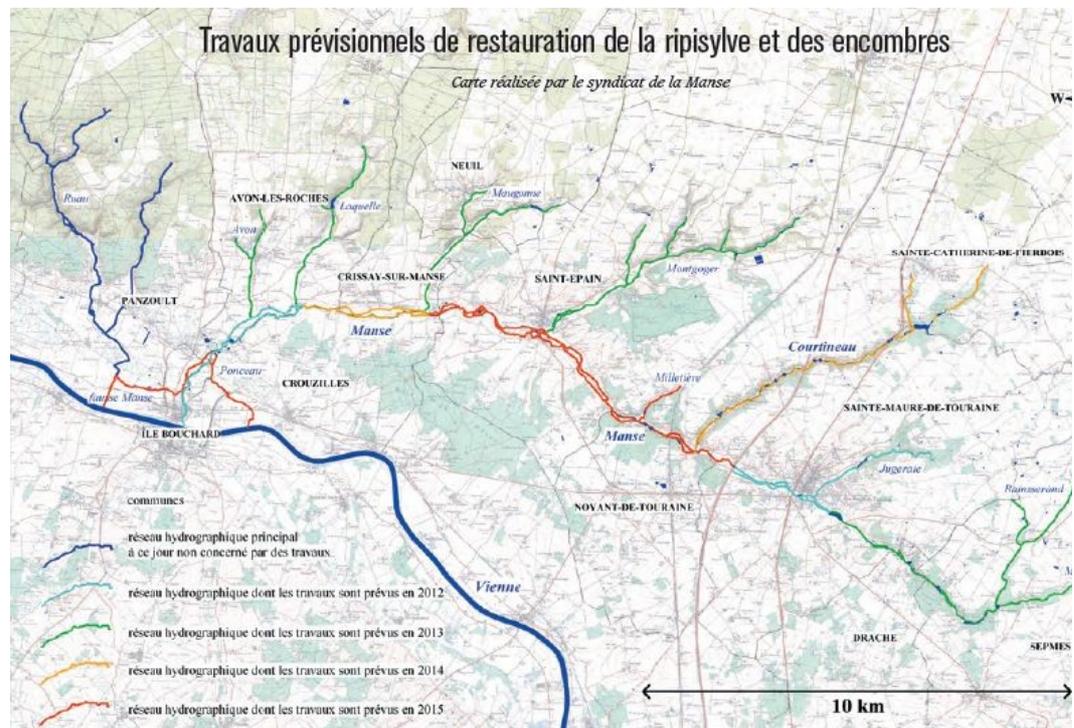


Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Eau	Ste-Maure de Touraine	Référence : 37_E_03	Date : décembre 2012

## Aménagement de la Manse et d'un bief (37)



Source : bulletin de la Manse n°3 Juillet 2012



le Grenelle  
Environnement

<b>Historique/Contexte</b>	<p>Le bras de rivière, qui s'écoule depuis l'étang jusque la rue du moulin, était en très mauvais état :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⤴ berges constituées de matériaux de décharge</li> <li>⤴ envasement excessif,</li> <li>⤴ absence de diversité des habitats aquatiques,</li> <li>⤴ présence d'embâcles, eaux stagnantes.</li> </ul> <p>Le bief du moulin et son ouvrage, quant à eux, avaient perdu leur existence légale depuis 1959.</p>
<b>Calendrier</b>	<p>1970 : création du syndicat de la Manse pour des raisons principalement hydrauliques. Les travaux n'avaient pas pour objectif d'améliorer la qualité des cours d'eau, mais simplement <b>d'éviter les crues et limiter les érosions de berges.</b></p> <p>2003 : réalisée par le CPIE de Seully (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) a permis la réalisation d'un programme de restauration du cours d'eau de 2007 à 2009. Ce programme légalement à charge des riverains a été intégralement pris en charge par la collectivité</p> <p>2010 : contrat territorial multipartenaires signé en 2010 (volet phytosanitaire)</p> <p>2012 : second volet du contrat (volet cours d'eau)</p> <p>Printemps/été 2012 : préparation du chantier et travaux</p>
<b>Territoire</b>	Traversée de la commune de Ste-Maure de Touraine
<b>Maître d'ouvrage</b>	<p>Syndicat de la Manse et de ses affluents</p> 
<b>Maître d'œuvre/Prestataire</b>	
<b>Objectifs</b>	<p>-Améliorer la qualité de l'eau : réduction de l'évaporation et du réchauffement et oxygénation de l'eau, diminution de l'envasement.</p> <p>·Diversifier les habitats aquatiques pour retrouver une faune et une flore variée et en quantité.</p> <p>·Ne pas altérer les écoulements en période de crue.</p>

# le Grenelle Environnement

<b>Travaux</b>	<p><u>Aménagement du lit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Apport de cailloux, petits et grossiers, pour réduire la section du lit et dynamiser les écoulements en période de basses eaux.</li> <li>· Modification de l'ouvrage de la Chaume : enlèvement du pilier central de la vanne pour limiter l'accumulation d'embâcles, mais aussi pour réaliser une échancrure dans la radier de l'ouvrage, ce qui permet désormais la remontée de la faune aquatique et l'écoulement des sédiments.</li> </ul> <p><u>Aménagement des berges</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Enlèvement des matériaux polluants.</li> <li>· Création de pentes douces et de banquettes pour limiter l'érosion et faciliter l'accès.</li> <li>· Ultérieurement plantations d'arbres et d'arbustes d'essences locales et de hauteurs différentes.</li> </ul>
<b>Difficultés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire partager auprès des riverains et de la population, les objectifs de l'opération (finalité du développement durable)</li> <li>-Difficulté d'accès pour les engins lourds</li> <li>-Légère détérioration des terrains (prairie, culture)</li> </ul>
<b>Sensibilisation</b>	<p>Réunions publiques d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Avon-les-Roches : 7 mai 2011</li> <li>▲ L'Île Bouchard : 28 mai</li> <li>▲ Saint-Epain : 28 mai</li> <li>▲ Neuil : 11 juin</li> <li>▲ Sainte-Maure : 11 juin</li> </ul> <p>Balades organisées par le CPIE Touraine Val de Loire et les communes de Saint-Epain et Sainte-Maure ; de 3H00 maximum pour découvrir les projets de travaux de restauration, de manière simple et illustrée, à l'occasion de balades explicatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▲ · Samedi 30 juin 2012 à Saint-Epain</li> <li>▲ · Samedi 30 juin à Sainte-Maure de Touraine</li> </ul>
<b>Coût de l'opération</b>	50 000€ TTC
<b>Financiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Agence de l'eau (50%)</li> <li>-Conseil Général 37 (15%)</li> <li>-Conseil Régional (15%)</li> </ul>
<b>Dispositif-cadre</b>	Contrat territorial (du bassin de la Manse )
<b>Finalités du développement durable</b>	-Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
<b>Évaluation</b>	<p>Indicateur (état initial 2011/2012) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Poissons par pêche électrique</li> <li>· Invertébrés (IBGN)</li> <li>· Diatomées (IBD)</li> <li>· Végétation aquatique (IBMR)</li> <li>· Température (sondes)</li> </ul>



	. Photographies
<b>Singularité</b>	Contrat partenarial avec les agriculteurs Restauration de berges en milieu urbain
<b>Contacts</b>	Jonathan Leproult Place du Maréchal Leclerc 37800 Ste-Maure de Touraine manse37@orange.fr

<b>Rédacteur</b>	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--

ANNEXE PHOTOS

Avant	Après
	 <p data-bbox="847 920 1524 965">Franchissement devenu possible</p>
	 <p data-bbox="847 1458 1524 1572">Suppression des hélrophytes (plantes enracinées sous l'eau dont les tiges, fleurs et feuilles sont aériennes) sur les berges.</p>

Avant



Après



Déchets (tôles/pieux métalliques/bidons/sacs...) présents en berge évacués

Aménagement en pente douce. Pose de cailloux en cordons, au pied, pour la maintenir

Avant



Après



Création de banquettes minérales, constituées de cailloux, tous les 10 mètres environ

Certains tronçons sont dépourvus de végétation. Outre le manque de diversité végétale, utile pour la faune, cette absence d'ombre contribue au réchauffement de l'eau. Le syndicat proposera aux riverains de réaliser des plantations de végétaux arbustifs de différentes hauteurs.



Aménagement des berges en pentes douces (par apport de pierres et de terre) ayant pour effet de limiter l'érosion, phénomène naturel de tout cours d'eau.